



PROFIL DES PME : LES COOPÉRATIVES AU CANADA

AVRIL 2016

Direction générale de la petite entreprise,
Direction de la recherche et de l'analyse
Patrice Rivard

www.ic.gc.ca/recherchePME

Cette publication est également offerte par voie électronique en version HTML (www.ic.gc.ca/recherchePME/rapports).

Pour obtenir un exemplaire de cette publication ou un format substitut (Braille, gros caractères, etc.), veuillez remplir le [formulaire de demande de publication](#) ou communiquer avec :

Centre de services Web
Innovation, Sciences et Développement économique Canada
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Canada

Téléphone (sans frais au Canada) : 1-800-328-6189
Téléphone (Ottawa) : 613-954-5031
ATS (pour les personnes malentendantes) : 1-866-694-8389
Les heures de bureau sont de 8 h 30 à 17 h (heure de l'Est)
Courriel : ISDE@Canada.ca

Autorisation de reproduction

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission du ministère de l'Industrie, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que le ministère de l'Industrie soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec le ministère de l'Industrie ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, veuillez demander l'[affranchissement du droit d'auteur](#) de la Couronne ou communiquer avec le Centre de services Web aux coordonnées ci-dessus.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie, 2016
N° de catalogue Iu188-113/5-2016F-PDF
ISBN 978-0-660-05020-1

N.B. Dans cette publication, la forme masculine désigne tant les femmes que les hommes.

Also available in English under the title *SME Profile: Cooperatives in Canada*, April 2016.

RÉSUMÉ

Ce profil compare, pour la première fois au Canada, des statistiques sur les *coopératives* avec celles des petites et moyennes entreprises (PME). Une coopérative est une société légalement constituée qui appartient à une association de membres-proprétaires visant à répondre à des besoins communs, notamment en matière d'accès à des biens ou services, de vente de leurs produits ou services, ou d'emploi. Les coopératives sont un modèle d'entreprise démocratique qui opère sur le principe de « un membre, un vote ». Dans ce qui suit, nous allons considérer les coopératives à but lucratif qui sont en particulier des PME. À partir des résultats de l'*Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises, 2014* (EFCPME), différents aspects des coopératives seront abordés tels que le type de financement demandé, la croissance, les exportations et les activités d'innovation. L'EFCPME offre l'avantage de présenter des données liées aux coopératives dont les caractéristiques sont rarement étudiées au Canada.

L'EFCPME montre que 51,3 % des PME ont fait une demande de financement externe en 2014, comparativement à 69,8 % des coopératives. Le type de financement le plus demandé chez les coopératives est le financement par emprunt et, pour les PME, il s'agit plutôt du crédit commercial. Le financement par emprunt arrive plutôt en deuxième position pour les PME. Cependant, en ce qui a trait à la valeur des montants reçus, le financement par emprunt représente 53,8 % et 52,3 % de la valeur totale du financement reçu respectivement par les coopératives et les PME.

On peut chiffrer le financement par emprunt pour les coopératives par un montant de 148,7 millions de dollars et de 28,0 milliards de dollars pour les PME. En comparaison, le financement par crédit commercial constitue 37,2 % du montant de financement total pour les coopératives et de 30,5 % pour les PME. En valeur monétaire, cela représente 102,6 millions de dollars pour les coopératives et 16,3 milliards de dollars pour les PME.

Une différence notable existe entre les coopératives et les PME et se rapporte à la source de financement par emprunt reçu. Les coopératives de crédit ou les caisses populaires ont été la source de financement pour 73,2 % des coopératives qui ont reçu du financement par emprunt. En comparaison, les banques à charte canadiennes étaient la source de financement de 71,6 % des PME qui ont reçu du financement par emprunt.

Il est possible de tirer de l'EFCPME certaines caractéristiques associées à l'entreprise. Selon les résultats, 78,1 % des coopératives ont plus de 20 ans, comparativement à 36,6 % des PME. De plus, les coopératives en démarrage représentent une plus faible proportion que les PME en démarrage. Environ 1,2 % des coopératives avaient deux ans ou moins en 2014 et 7,6 % des PME avaient cet âge. Un autre aspect intéressant des données concerne la croissance des petites et moyennes entreprises au cours des années 2012 à 2014. Environ 9,3 % des PME étaient des entreprises à forte croissance, une croissance annuelle moyenne supérieure à 20 %, comparativement à 5,3 % des coopératives. Environ le tiers des PME ont connu une croissance annuelle moyenne nulle ou négative comparativement au quart des coopératives qui étaient dans cette situation.

Enfin, la moitié des PME ont eu une croissance annuelle moyenne se situant entre 1 % et 10 % et 57,7 % des coopératives avaient une croissance se situant dans cet intervalle.

Les données de l'EFCPME indiquent qu'environ 11,8 % des PME ont répondu avoir fait des exportations de biens ou de services en 2014, comparativement à 6,0 % des coopératives. Dans les deux cas, pour les entreprises exportatrices, la destination principale des exportations était les États-Unis.

1. INTRODUCTION

Pour la première fois au Canada, il est désormais possible de comparer certaines statistiques des coopératives à celles des PME grâce à l'*Enquête sur le financement et la croissance des petites et*

Finallement, l'EFCPME révèle certains renseignements quant aux activités d'innovation des PME au cours des années 2012 à 2014. Ces activités peuvent être reliées à l'introduction d'un bien ou d'un service, une méthode de production considérablement améliorée, une nouvelle méthode organisationnelle ou une nouvelle façon de vendre des biens ou des services. Ainsi, on trouve 41,6 % des PME qui ont réalisé au moins l'une des activités d'innovation précédentes comparativement à 46,3 % des coopératives.

moyennes entreprises, 2014 (EFCPME). On trouve dans l'encadré qui suit la définition généralement admise de coopérative.

Définition principale

Coopérative : une coopérative est une société légalement constituée qui appartient à une association de membres-propriétaires visant à répondre à des besoins communs, notamment en matière d'accès à des produits ou services, de vente de leurs produits ou services, ou d'emploi.

Source : Industrie Canada, *Les coopératives au Canada en 2010*.

Le fonctionnement des coopératives diffère de celui des autres entreprises sous plusieurs aspects. D'abord, la propriété d'une coopérative est partagée entre les membres qui utilisent les produits ou les services. Remarquons qu'il arrive qu'une coopérative regroupe des membres qui n'utilisent pas nécessairement les produits ou les services¹ (p. ex., des membres investisseurs). Ensuite, la gouvernance d'une coopérative est sous le principe de « un membre, un vote ». Ainsi, les décisions sont

prises démocratiquement par les membres de la coopérative et les actionnaires ne peuvent avoir un vote majoritaire. Un autre aspect particulier des coopératives concerne les profits, qui sont distribués soit en totalité ou en partie, par exemple des ristournes, à tous les membres.

Au Canada, une coopérative doit se constituer en société en vertu d'une loi précise régissant les coopératives au niveau provincial, territorial ou fédéral. Alors que les coopératives existent dans

1. Voir *Les coopératives au Canada en 2010*, Industrie Canada (www.ic.gc.ca/eic/site/693.nsf/fra/h_00099.html).

un large éventail de secteurs et servent diverses fonctions, on les retrouve en général parmi l'un des quatre types suivants² :

- **coopérative de consommateurs** : fournit des biens et services à ses membres;
- **coopérative de producteurs** : transforme et met en marché les biens ou les services produits par ses membres;
- **coopérative de travail** : offre des services d'emploi à ses membres. Les employés sont les membres et les propriétaires de l'entreprise;
- **coopérative de solidarité** : répond aux besoins de divers groupes d'intervenants, notamment les employés, les clients et les personnes ou organisations intéressées.

Selon les données de l'*Enquête annuelle sur les coopératives canadiennes* de 2010³, une tout autre enquête à ne pas confondre avec l'EFCPME, il y avait au Canada 7 865 coopératives en 2010. De ce nombre, 5 094 coopératives ont participé à cette enquête. D'après les résultats compilés, on observe que 70,2 % des coopératives sont des coopératives de consommateurs, qui sont en général impliquées dans le commerce de détail ou le commerce de gros. En deuxième rang, on trouve des coopératives de producteurs, de l'ordre de 16,2 % des coopératives de l'échantillon.

Les coopératives font l'objet de l'intérêt des gouvernements en raison de leurs contributions au

développement économique et de leur rôle sur le plan social⁴. Sur le plan économique, l'*Enquête annuelle sur les coopératives canadiennes* de 2010 révèle que les coopératives qui ont répondu à l'enquête employaient 87 963 Canadiens et Canadiennes. De plus, elles ont généré un chiffre d'affaires totalisant environ 34 milliards de dollars et détenaient plus de 21 milliards d'actifs sous forme, par exemple, d'immobilier ou d'équipement.

L'Organisation des Nations Unies a d'ailleurs souligné l'importance des coopératives en déclarant 2012 l'« Année internationale des coopératives ». En 2012, le Canada a créé le « Comité spécial sur les coopératives » chargé d'examiner la situation des coopératives au Canada⁵. Il découle de ce comité qu'Innovation, Sciences et Développement économique Canada, détient la responsabilité de la politique des coopératives non-financières et fournit l'analyse, les conseils et le soutien visant à promouvoir l'innovation et la croissance des coopératives au Canada.

Une des conditions nécessaires à l'établissement de politiques efficaces sur les coopératives est l'accessibilité aux données qui les concernent. Au Canada, la principale source d'information fiable provient de l'*Enquête annuelle sur les coopératives canadiennes* menée annuellement depuis les années 1930. Vient maintenant s'ajouter à cela une nouvelle source de données qui provient d'une autre enquête, c'est-à-dire l'EFCPME.

2. Pour de plus amples détails, on peut consulter le guide d'information sur les coopératives (www.ic.gc.ca/eic/site/693.nsf/fra/00089.html).

3. *Les coopératives au Canada en 2010*, Industrie Canada.

4. Rapport annuel 2014-2015, Coopératives et mutuelles Canada.

5. *Situation des coopératives au Canada*, rapport du Comité spécial sur les coopératives, 2012.

Les données fournies par cette enquête concernent plus particulièrement les coopératives dont la taille se situe entre 1 et 499 employés, qui sont à but lucratif dans le secteur privé et qui ont réalisé un revenu brut de 30 000 \$ ou plus. L'EFCPME apporte

plusieurs éclaircissements sur les coopératives. En effet, on y trouve des données sur les demandes de financement, de même que des caractéristiques sur les entreprises, par exemple l'âge ou la croissance annuelle moyenne.

Source de données et définitions

La principale source de données de ce profil statistique repose sur l'EFCPME qui a été menée par Statistique Canada de février à mai 2015 et pour laquelle 10 397 entreprises ont répondu, correspondant à un taux de réponse de 61 %. De plus, selon Statistique Canada, celles-ci sont représentatives de 621 417 PME de la population ciblée par l'enquête. Pour les coopératives, l'échantillon est représentatif de 739 coopératives de la population ciblée par l'enquête.

Le terme *entreprise* fait ici référence à tout établissement commercial enregistré dans le *Registre des entreprises*. Ce dernier contient une liste de toutes les entreprises actives au Canada qui possèdent un compte d'impôt (T2), qui sont un employeur ou qui ont un compte de taxe sur les produits et services⁶.

L'EFCPME exclut toute entreprise ayant 0 employé ou encore 500 employés ou plus; qui possède un revenu brut inférieur à 30 000 \$; qui est un organisme sans but lucratif⁷ ou un organisme public et qui fait partie de certains groupes d'entreprises⁸. L'échantillon n'inclut pas les coopératives financières telles que les coopératives de crédit ou les caisses populaires.

De plus, selon Innovation, Sciences et Développement économique Canada, une *petite et moyenne entreprise* (PME) compte de 1 à 499 employés. En fait,

- une *petite entreprise* compte de 1 à 99 employés;
- une *moyenne entreprise* compte de 100 à 499 employés.

6. Statistique Canada, *Registre des entreprises*, programme statistique n° 1105.

7. Selon l'EFCPME, un *organisme sans but lucratif* est un organisme qui ne distribue pas ses fonds excédentaires aux propriétaires ou aux actionnaires, mais qui les emploie plutôt pour aider à poursuivre ses objectifs. Il peut s'agir, par exemple, d'organisations caritatives (c.-à-d. des œuvres de bienfaisance), de syndicats, d'associations commerciales et d'organismes publics voués aux arts. Selon cette définition, les coopératives sont des entreprises à but lucratif.

8. Services publics, finance et assurances, gestion de sociétés et d'entreprises, services d'enseignement, administration publique, location et location à bail de matériel automobile, location et location à bail de machines et matériel d'usage commercial et industriel, centres de soins ambulatoires, laboratoires médicaux et d'analyses diagnostiques, autres services de soins ambulatoires, les hôpitaux généraux et hôpitaux de soins chirurgicaux, les hôpitaux psychiatriques et hôpitaux pour alcooliques et toxicomanes, hôpitaux spécialisés, les services communautaires d'alimentation et d'hébergement, services d'urgence et autres secours (référence : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, n° 2941).

2. FINANCEMENT DES COOPÉRATIVES

Dans cette section, nous nous intéresserons en particulier aux demandes de financement des coopératives au cours de l'année 2014. Nous comparerons également ces dernières à l'ensemble de la population des PME de l'enquête.

DEMANDE DE FINANCEMENT

Selon l'EFCPME, environ 51,3 % des PME ont fait une demande de financement externe au cours de l'année 2014. Cela inclut une demande :

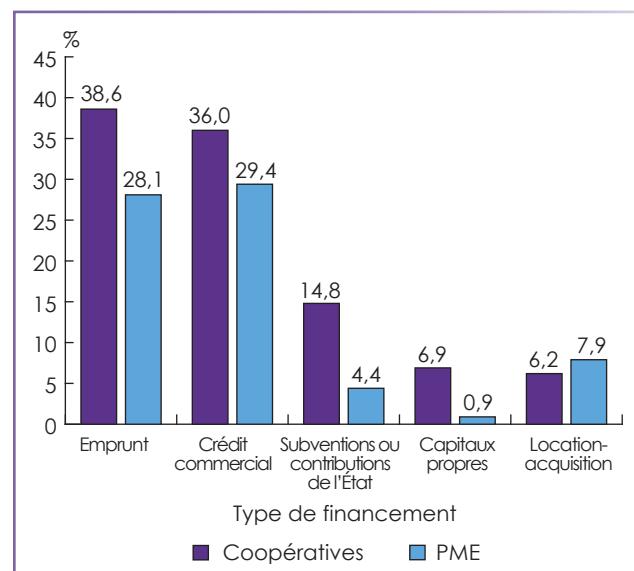
- de financement par emprunt;
 - pour un prêt hypothécaire non résidentiel;
 - pour une marge de crédit commerciale;
 - pour un prêt à terme;
 - pour une carte de crédit commerciale;
- de financement par location-acquisition;
- de financement par crédit commercial;
- de financement par capitaux propres;
- de financement de subventions ou contributions non remboursables de l'État.

En ce qui concerne les coopératives, le taux général de demande de financement externe s'établit à 69,8 %. Ainsi, approximativement 7 coopératives sur 10 ont fait une demande de financement externe comparativement à environ 5 PME sur 10.

TYPE DE FINANCEMENT

Le type de financement demandé selon les coopératives et les PME est présenté à la figure 1. On remarque qu'en général, le type de financement est similaire pour les petites et moyennes entreprises et les coopératives. Toutefois, deux différences ressortent : on constate qu'une proportion plus grande de coopératives demande du financement par emprunt (38,6 %) comparativement aux PME (28,1 %). De plus, les PME sollicitent dans une moindre proportion les subventions ou les contributions de l'État (4,4 %) comparativement aux coopératives (14,8 %).

Figure 1 : Type de financement externe demandé par les coopératives et les PME (en pourcentage⁹)



Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2014.

L'emprunt est le type de financement externe le plus demandé par les coopératives et le crédit commercial est celui le plus sollicité par les PME.

9. La somme des pourcentages peut excéder 100 %, puisque les entreprises peuvent choisir plus d'un type de financement.

Le financement par capitaux propres arrive au dernier rang pour les PME. Pour les coopératives, c'est le financement par location-acquisition qui arrive en dernière position.

Les données recueillies par l'EFCPME fournissent également de l'information quant au montant total reçu par chaque type de financement (tableau 1). Pour les coopératives, le montant total reçu pour le financement par emprunt est d'environ 148,7 millions de dollars. Pour les PME, le montant reçu est approximativement de 28,0 milliards de dollars. On peut noter que même si le financement par emprunt arrive après le financement par crédit commercial pour les PME selon le type de financement le plus demandé, en ce qui a trait au montant reçu, celui du financement par emprunt représente presque le double de celui du crédit commercial, qui est environ de 16,3 milliards de dollars.

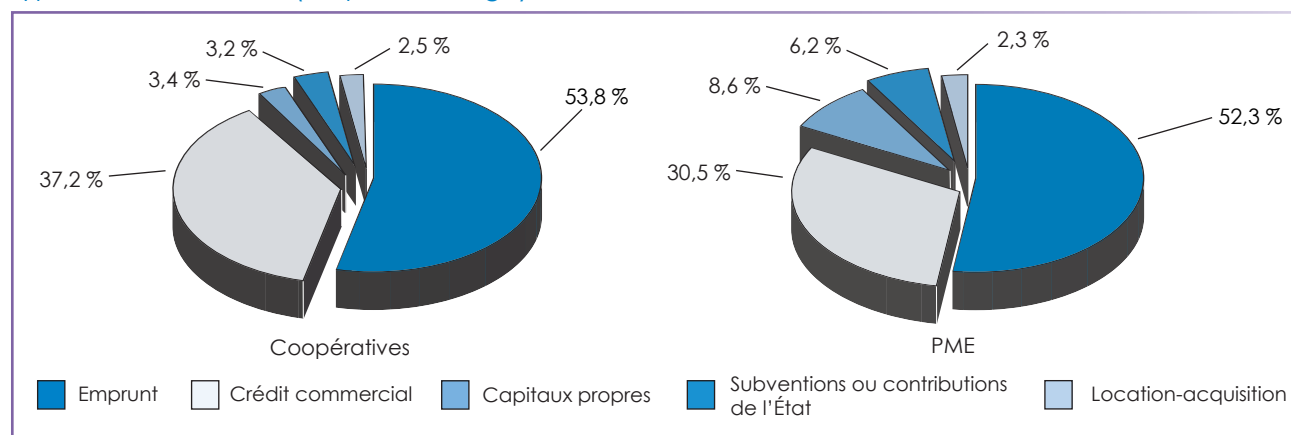
À eux seuls, les financements par emprunt et par crédit commercial représentent environ 91,0 % du montant total de financement reçu par les coopératives (figure 2). En ce qui a trait aux PME, la proportion est d'environ 82,8 %. L'écart entre les deux peut s'expliquer par le fait que la proportion du montant de financement reçu par les PME pour le crédit commercial est inférieure à celle des coopératives. En effet, elle représente 37,2 % du financement total dans le cas des coopératives et environ 30,5 % pour les PME.

Tableau 1 : Montant total reçu par type de financement (en millions de dollars)

Type de financement	Coopératives	PME
Emprunt	148,7	28 023,5
Crédit commercial	102,6	16 328,8
Capitaux propres ¹⁰	9,3	3 336,6
Subventions ou contributions de l'État ¹¹	8,8	1 218,3
Location-acquisition ¹²	6,8	4 630,9
Total	276,2	53 538,2

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2014.

Figure 2 : Proportion du montant total de financement reçu par les coopératives et les PME selon le type de financement (en pourcentage)



Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2014.

10. Selon Statistique Canada, les montants de financement par capitaux propres des coopératives et des PME sont à considérer avec précaution, étant donné la qualité des données de l'EFCPME. Le code de qualité est E (faible, à utiliser avec prudence) et D (médiocre) respectivement pour les coopératives et les PME.

11. Selon Statistique Canada, les montants de financement par subventions ou contributions de l'État des coopératives sont à considérer avec précaution, étant donné la qualité des données de l'EFCPME. Le code de qualité est D (médiocre) pour les coopératives.

12. Selon Statistique Canada, les montants de financement par location-acquisition des coopératives et des PME sont à considérer avec précaution, étant donné la qualité des données de l'EFCPME. Le code de qualité est D (médiocre) pour les coopératives et les PME.

MONTANT DE FINANCEMENT

Le montant moyen demandé et le montant moyen autorisé pour les coopératives et l'ensemble des PME pour différents types de financement qui sont l'emprunt, le crédit commercial et la location-acquisition, de même que le taux général d'approbation¹³ et le ratio du montant total autorisé et du montant total demandé sont présentés au tableau 2.

En 2014, le taux général d'approbation pour le financement par emprunt était de 93,2 % pour les coopératives et de 82,1 % pour les PME. Le montant moyen demandé et le montant autorisé pour le financement par emprunt des coopératives sont approximativement trois fois plus élevés que celui des PME. De plus, le ratio du montant total autorisé

et du montant total demandé pour le financement par emprunt est de 98,6 % pour les coopératives et de 86,1 % pour les PME. Cela pourrait suggérer que le ratio du montant total autorisé et du montant total demandé est supérieur pour les coopératives comparativement aux PME; cependant, ces proportions concernent uniquement les échantillons reliés à l'enquête et non pas l'ensemble de la population des PME et des coopératives au Canada¹⁵. En ce qui concerne le financement par crédit commercial, les données de l'enquête montrent que le montant moyen autorisé des coopératives est approximativement quatre fois plus quand que celui des PME. De plus, les coopératives et les PME ont obtenu un taux général d'approbation qui est pratiquement le même, c'est-à-dire de 99,3 % et 98,3 %, respectivement.

Tableau 2 : Montant de financement demandé, autorisé (en dollars), taux général d'approbation (en pourcentage) et ratio du montant total autorisé et du montant total demandé (en pourcentage) des coopératives et des PME selon le type de financement

Type de financement	Coopératives				PME			
	Montant moyen demandé (\$)	Montant moyen autorisé (\$)	Taux général d'approbation (%)	Ratio du montant total autorisé/demandé (%)	Montant moyen demandé (\$)	Montant moyen autorisé (\$)	Taux général d'approbation (%)	Ratio du montant total autorisé/demandé (%)
Emprunt	542 444	534 754	93,2	98,6	194 500	167 541	82,1	86,1
Crédit commercial	s.o.	388 739	99,3	s.o.	s.o.	91 030	98,3	s.o.
Location-acquisition ¹⁴	148 219	148 219	100,0	100,0	97 284	95 669	98,2	98,3

Note : « s.o. » indique que le montant moyen demandé ou que le ratio du montant total autorisé et du montant total demandé ne s'applique pas au financement par crédit commercial.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2014.

13. Taux d'approbation pour le montant entier ou partiel.

14. Le montant moyen autorisé et le montant moyen demandé pour le financement par location-acquisition des coopératives et des PME sont à considérer avec précaution, car selon Statistique Canada, la qualité des données est médiocre pour ces montants.

15. Malheureusement, des données sont manquantes pour réaliser des tests d'hypothèse robustes.

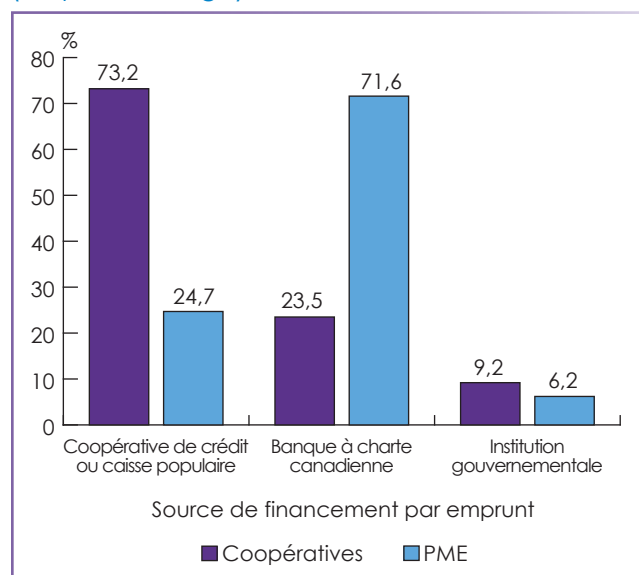
FINANCEMENT PAR EMPRUNT

FOURNISSEURS DE FINANCEMENT PAR EMPRUNT

Il existe une différence notable entre les coopératives et l'ensemble des PME quant au fournisseur de financement par emprunt qui a été autorisé. En effet, les PME ont reçu du financement par emprunt en grande majorité des banques à charte canadiennes, et ce, pour 71,6 % des PME. Quant aux coopératives, 73,2 % d'entre elles ont reçu du financement par emprunt des coopératives de crédit ou des caisses populaires, qui sont des coopératives financières.

Les différents fournisseurs de financement par emprunt des coopératives et des PME sont présentés à la figure 3. Les résultats s'appliquent seulement aux entreprises pour lesquelles un financement par emprunt a été approuvé, c'est-à-dire reçu en 2014.

Figure 3 : Fournisseurs de financement par emprunt reçu pour les coopératives et les PME (en pourcentage)



Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2014.

FINANCEMENT PAR EMPRUNT PAR TYPE D'INSTRUMENTS

Il existe plusieurs types de financement par emprunt pour les entreprises. L'EFCPME a examiné les quatre plus fréquents. Il s'agit de prêts hypothécaires non résidentiels, de la marge de crédit, du prêt à terme et de la carte de crédit. Dans ce qui suit, nous allons considérer le taux de demande ainsi que le ratio du montant total autorisé et du montant total demandé (tableau 3).

Tableau 3 : Taux de demande (en pourcentage) et ratio du montant total autorisé et du montant total demandé (en pourcentage) selon le type d'instrument d'emprunt des coopératives et des PME

Instrument d'emprunt	Coopératives		PME	
	Taux de demande (%)	Ratio du montant total autorisé/demandé (%)	Taux de demande (%)	Ratio du montant total autorisé/demandé (%)
Prêt hypothécaire	12,1	X	4,3	85,5
Marge de crédit	17,1	98,5	13,8	85,2
Prêt à terme	11,2	X	6,9	88,0
Carte de crédit commerciale	10,2	X	11,2	91,5

Note : « X » signifie que les données ont été jugées confidentielles par Statistique Canada en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2014.

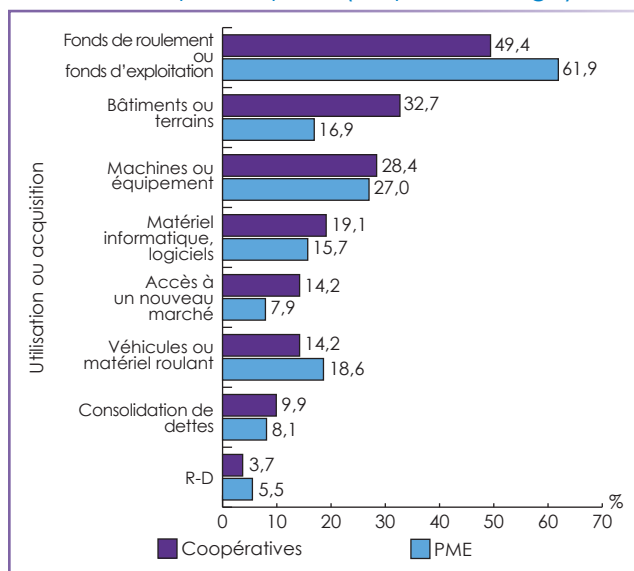
La marge de crédit est l'instrument d'emprunt le plus demandé par les PME et les coopératives. Pour les PME, le deuxième type d'instrument le plus populaire est la carte de crédit commerciale. Pour les coopératives, il s'agit plutôt du prêt hypothécaire. Cependant, ce dernier instrument est le moins sollicité par les PME. De plus, la carte de crédit commerciale est l'instrument d'emprunt le moins populaire pour les coopératives. Enfin, pour les coopératives, le ratio du montant total

autorisé et du montant total demandé pour la marge de crédit est de 98,5 %, comparativement à 85,2 % pour les PME.

UTILISATION PRÉVUE DE L'EMPRUNT GÉNÉRAL

Il est possible de déterminer, dans le cas du financement par emprunt, l'utilisation du prêt envisagée par l'entreprise (figure 4). L'utilisation la plus fréquente de l'emprunt est le fonds de roulement ou le fonds d'exploitation de l'entreprise à la fois pour les PME et les coopératives, et ce, pour 61,9 % des PME et 49,4 % des coopératives. L'acquisition de machines ou d'équipement est la deuxième utilisation la plus fréquente pour 27,0 % des PME. Pour 28,4 % des coopératives, il s'agit plutôt de l'acquisition de bâtiments ou de terrains. Également, on constate que la recherche et le développement (R-D) est l'utilisation la moins fréquente à la fois pour les PME et les coopératives. Seulement 5,5 % des PME et 3,7 % des coopératives considèrent la R-D comme utilisation pour leur financement par emprunt.

Figure 4 : Utilisation ou acquisition prévue du financement par emprunt (en pourcentage)



Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2014.

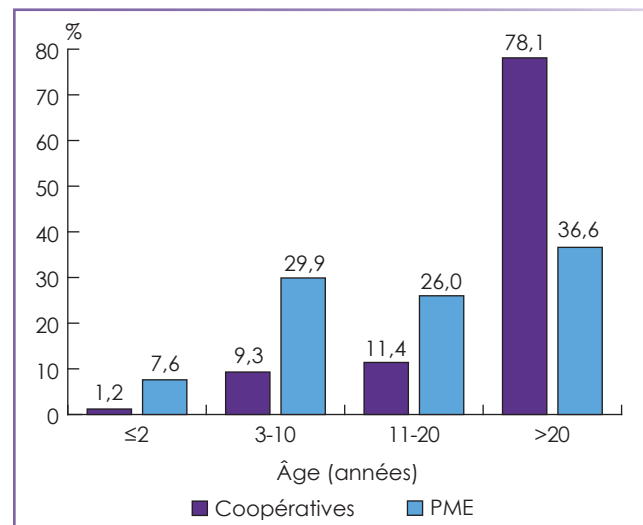
3. RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE

Dans cette section, certaines caractéristiques des entreprises seront analysées, telles que l'âge, la croissance, les exportations et les activités d'innovation de l'entreprise.

ÂGE

La moyenne d'âge des coopératives est environ 2,5 fois celle des PME (figure 5). En effet, les coopératives ont en moyenne 46,7 ans et les PME ont une moyenne d'âge correspondant à 19,0 ans.

Figure 5 : Répartition (en pourcentage) des coopératives et des PME selon l'âge de l'entreprise



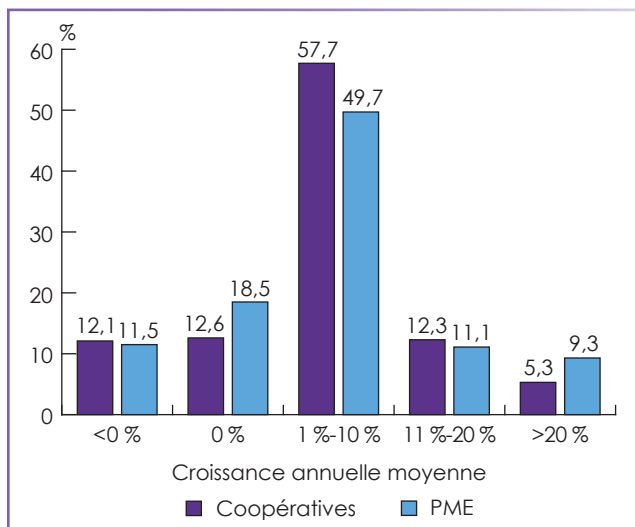
Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2014.

De plus, on constate que 78,1 % des coopératives ont plus de 20 ans, tandis que seulement 36,6 % des PME font partie de ce groupe d'âge. Ainsi, les coopératives sont plus âgées que les PME. D'un autre côté, moins de coopératives que de PME ont nouvellement été créées : seulement 1,2 % des coopératives comparativement à 7,6 % des PME avaient deux ans ou moins.

CROISSANCE

Selon les données recueillies par l'EFCPME, seulement 9,3 % des PME sont des entreprises à forte croissance (figure 6). La proportion des coopératives à forte croissance est quant à elle légèrement inférieure, soit de 5,3 %. On constate également que le tiers des PME ont affiché une croissance annuelle moyenne des ventes ou des revenus totaux nulle ou négative durant la période de 2012 à 2014. En comparaison, environ le quart des coopératives ont connu une croissance annuelle moyenne nulle ou négative. La plus grande proportion des PME et des coopératives ont affiché une croissance annuelle moyenne de 1 % à 10 %. En effet, 49,7 % des PME se situent dans cet intervalle et 57,7 % des coopératives.

Figure 6 : Répartition (en pourcentage) des coopératives et des PME selon des intervalles de croissance annuelle moyenne des ventes ou des revenus totaux



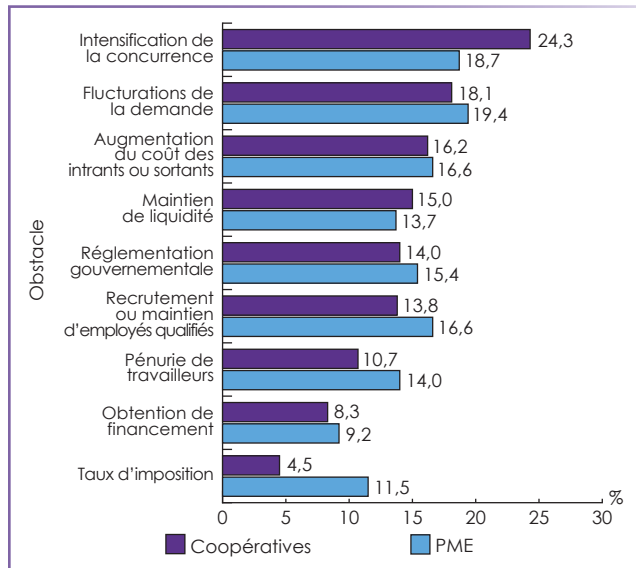
Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2014.

OBSTACLES À LA CROISSANCE

La section précédente a montré que le tiers des PME et environ le quart des coopératives avaient obtenu une croissance annuelle moyenne nulle ou négative. C'est pourquoi nous allons maintenant examiner la question de savoir si les coopératives et les PME font face aux mêmes obstacles quant à la croissance. Dans ce qui suit, nous présenterons les obstacles considérés *majeurs* par les entreprises.

En général, les coopératives et les PME font face pratiquement aux mêmes obstacles majeurs pour la croissance, à quelques exceptions près. Vingt-quatre pour cent (24 %) des coopératives considèrent que l'intensification de la concurrence est un obstacle majeur à la croissance (figure 7). Il s'agit d'ailleurs de l'obstacle ayant été considéré par la plus grande proportion de coopératives. L'intensification de la concurrence occupe la deuxième place, avec 18,7 % des PME qui considèrent cet élément comme un obstacle majeur. Les fluctuations de la demande ont été considérées comme un obstacle majeur par la plus grande proportion des PME, soit 19,4 % d'entre elles. Cet obstacle arrive au deuxième rang pour les coopératives, où 18,1 % des coopératives trouvent qu'il s'agit d'un problème majeur à la croissance. Le taux d'imposition est considéré par 4,5 % des coopératives comme un obstacle majeur et il s'agit de l'obstacle le moins important. En dernier lieu, on observe que l'obtention de financement est considérée comme un obstacle majeur par seulement 9,2 % des PME et 8,3 % des coopératives.

Figure 7 : Obstacles majeurs à la croissance des coopératives et des PME (en pourcentage)¹⁶⁾



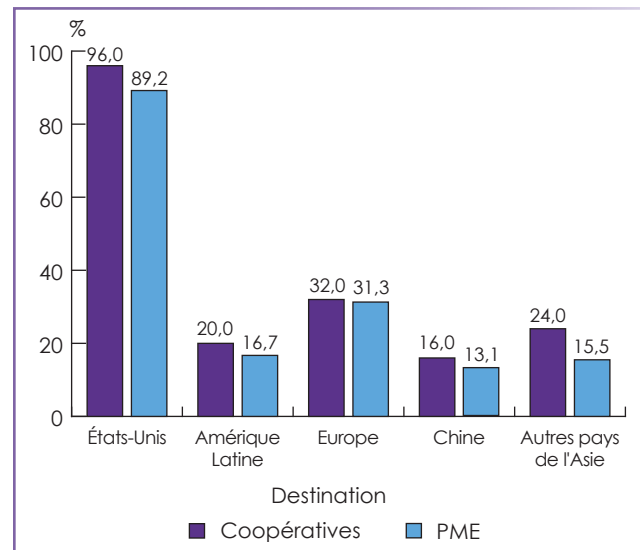
Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2014.

EXPORTATION

L'EFCPME révèle que très peu d'entreprises canadiennes exportent des biens ou des services à l'extérieur du Canada. En effet, 11,8 % des PME ont répondu avoir exporté des biens ou des services en 2014. La proportion des coopératives ayant exporté est encore plus faible et se situe à 6,0 %.

Le pourcentage des coopératives et des PME selon la destination des exportations est présenté à la figure 8. On constate que la destination la plus populaire est les États-Unis avec 96,0 % des coopératives et 89,2 % des PME qui y exportent des biens ou services. De plus, 24,0 % des coopératives exportent dans les pays de l'Asie autres que la Chine comparativement à 15,5 % des PME.

Figure 8 : Destinations des exportations pour les coopératives et les PME (en pourcentage)¹⁷⁾



Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2014.

OBSTACLES À L'EXPORTATION

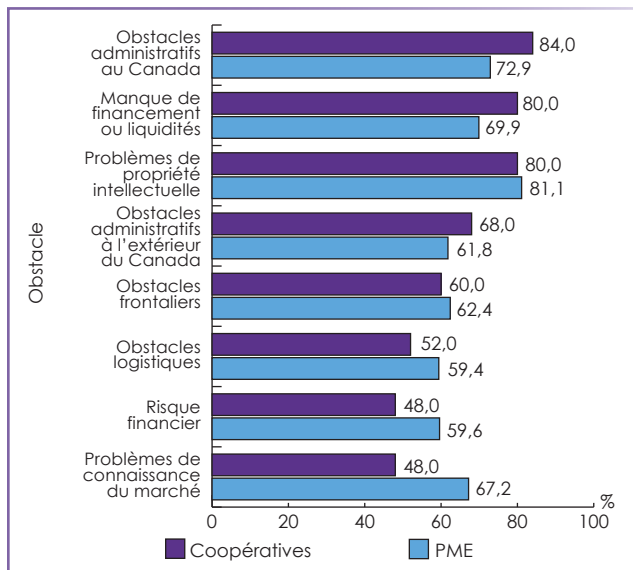
Étant donné la confidentialité des données, il est impossible dans le cas des coopératives de connaître le pourcentage de celles qui considèrent certains éléments uniquement et strictement comme un obstacle majeur. Cependant, il est possible de considérer les éléments qui ne représentent pas un obstacle pour les coopératives ainsi que les PME.

La grande majorité des coopératives, soit 84,0 %, ont déclaré que l'administration au Canada, par exemple les règles, la réglementation et les exigences juridiques, n'est pas un obstacle à l'exportation (figure 9). En comparaison, 72,9 % des PME ont déclaré qu'il ne s'agissait pas d'un obstacle. Les problèmes de propriété intellectuelle ne représentent pas un obstacle pour 81,1 % des PME et pour 80,0 % des coopératives.

16. La somme des pourcentages excède 100 % puisqu'une entreprise peut déclarer plus d'un obstacle majeur à la croissance.

17. La somme des pourcentages excède 100 % puisque plus d'une destination est possible pour les exportations.

Figure 9 : Éléments qui ne représentent pas un obstacle à l'exportation selon les coopératives et les PME (en pourcentage¹⁸)



Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2014.

Environ seulement la moitié des coopératives (48,0 %) trouvent que le risque financier et les problèmes de connaissance du marché ne sont pas des obstacles à l'exportation en comparaison de 59,6 % et 67,2 % des PME, respectivement. Pour les PME, la logistique n'est pas un obstacle pour 59,4 % d'entre elles et 52,0 % des coopératives.

Tableau 4 : Activités d'innovation des coopératives et des PME (en pourcentage²⁰)

Activité d'innovation	Produits (biens ou services)	Procédé	Organisation	Commercialisation	Au moins une activité
Coopératives	29,5	16,1	21,5	19,3	46,3
PME	25,6	17,7	19,0	19,5	41,6

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2014.

INNOVATION

Durant la période de 2012 à 2014, l'EFCPME permet de déterminer si les entreprises ont effectué des activités d'innovation. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) propose quatre catégories d'innovation¹⁹ : innovation de produit, innovation de procédé, innovation d'organisation et innovation de commercialisation. L'EFCPME révèle que 41,6 % des PME ont effectué au moins un type d'innovation comparativement à 46,3 % pour les coopératives. De plus, le tableau 4 montre les types d'activités d'innovation que les coopératives et les PME ont créés ou lancés pendant la période de 2012 à 2014.

L'innovation de produits (biens ou services) est l'activité d'innovation qui a été effectuée par le plus grand nombre de PME et de coopératives, soit 25,6 % et 29,5 % respectivement (tableau 4). Celle qui en regroupe le moins est l'innovation de procédé avec 17,7 % des PME et 16,1 % des coopératives.

18. La somme des pourcentages peut excéder 100 % puisqu'une entreprise peut choisir plus d'un élément qui représente un obstacle mineur, moyen ou majeur.

19. Source : OCDE et Eurostat (2005), *Manuel d'Oslo : Principes directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation*, 3^e édition, La mesure des activités scientifiques et technologiques, Éditions OCDE, Paris.

20. La somme des pourcentages peut excéder 100 %, car une entreprise peut avoir effectué plus d'un type d'activité d'innovation.

4. CONCLUSION

Pour la première fois au Canada, l'*Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2014 (EFCPME) permet aux chercheurs de comparer les caractéristiques des petites et des moyennes coopératives à but lucratif avec celles des petites et des moyennes entreprises (PME). L'enquête inclut des données sur le financement, la croissance, et les activités d'exportation et d'innovation des PME et des coopératives canadiennes qui ont été sondées.

L'enquête montre que comparativement aux PME, les petites et des moyennes coopératives à but lucratif ont tendance à :

- être plus susceptibles de faire une demande de financement externe;
- utiliser le financement par emprunt plus fréquemment par opposition au crédit commercial pour les PME;
- avoir un taux d'approbation pour le financement par emprunt significativement plus élevé (93 % et 82 % pour les coopératives et les PME respectivement);
- utiliser les coopératives de crédit ou les caisses populaires comme source de financement par emprunt;
- être en affaires depuis plus longtemps que les PME (78 % d'entre elles avaient plus de 20 ans);
- être plus susceptibles d'avoir effectué des activités d'innovation – l'introduction d'un bien ou un service considérablement

amélioré, un nouveau procédé de production, une nouvelle méthode organisationnelle ou une nouvelle façon de vendre des biens ou services – au cours de la période de 2012 à 2014.

De façon intéressante, 5,3 % des coopératives ont affiché un taux à forte croissance (un taux de croissance annuel moyen, du total des ventes ou des revenus, supérieur à 20 %) au cours de la période 2012-2014. Quoiqu'inférieur au 9,3 % des PME à forte croissance durant cette période, le pourcentage des coopératives à forte croissance demeure très significatif. Au total, 75 % des coopératives ont affiché une croissance annuelle moyenne positive durant cette période. Les coopératives et les PME ont mentionné que l'intensification de la concurrence et les fluctuations de la demande étaient les deux plus grands obstacles à la croissance.

Certaines coopératives exportent des biens ou des services. Cependant, les coopératives sont présentement environ la moitié moins susceptibles d'exporter, comparativement aux PME. Six pour cent (6 %) des coopératives ont déclaré avoir exporté des biens ou services en 2014.

L'EFCPME de 2014 fournit une nouvelle source d'information sur comment, comparées aux PME, les coopératives opèrent et les défis auxquels elles font faces. L'enquête contribue à augmenter les données provenant d'autres sources que les chercheurs peuvent utiliser afin de favoriser l'impact économique et social que les coopératives produisent au Canada.